

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2023-76

Date de la convocation : 07/09/23

Membres en exercice : 24

Membres présents : 15

Membres votants : 18

Le quatorze septembre deux mille vingt-trois, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes ANDREY Danielle, LAMPSON - GUEILLIOT Nadège, PAYEN Françoise et MM. CANIVENQ Roland, DE POUILLY Jean, DUGARD Yann, LAURENT CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MANCEAUX Christophe, MEIS Michel, RICHELET Jean Pol, SALEZ René, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, VALET Bruno.

Représentés : M. Dominique DANNEAUX donne pouvoir à M. Christophe MANCEAUX, M. FLEURY Vincent donne pouvoir à M. CANIVENQ Roland, M. Désiré NANJI donne pouvoir à M. SINGLIT Benoit, M. Pierre POTRON donne pouvoir à M. Pierre LAURENT CHAUVET

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

**OBJET : DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX ACTIVITES PEDAGOGIQUES
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION**

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment la compétence « Actions de développement des loisirs et de soutien à des activités associatives ayant un rayonnement sur le territoire communautaire »,

Vu la délibération n°DC2023-38 instituant un dispositif de soutien ponctuel aux SIVU-SIVOM-Commune de Vouziers pour la mise en place d'activités pédagogiques au sein des écoles,

Vu la demande du SIVU de Buzancy,

Vu l'avis favorable de la commission sport-culture du 5 septembre 2023,

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE à l'unanimité :

- D'attribuer un soutien financier d'un montant de 3 075 € au SIVU de Buzancy pour les activités pédagogiques 2022/2023.
- D'autoriser le Président à signer la convention d'attribution financière approuvée par délibération susvisée.

La secrétaire de séance,

Françoise PAYEN



Le Président,
Benoit SINGLIT

